



Périscolaire

Accueil de Loisirs

Restauration

Ecole Municipale de Sport

Ne pas jeter sur la voie publique / Conception : Mairie de Villebarou - Service Communication

9, rue Maurice Pasquier - Villebarou C.S. 2922 - 41029 Blois Cédex

Tél. : 02.54.90.53.00

Courriel : contact@villebarou.fr



Sommaire

ALP

Restauration

ALSH

Inscription et facturation.....page 2

Accueil de Loisirs Périscolaire - ALP

Organisation et horaires..... page 4

Tarifs page 5

Restauration

Organisation et horaires..... page 7 et 8

Tarifs page 8

Accueil de Loisirs Sans Hébergement - ALSH

Organisation et horaires page 10

Tarifs page 11

Ecole Municipale de Sport - EMS

Organisation et horaires page 13

Inscription..... page 13

Tarifspage 14

Inscription et facturation

Modalités d'inscription

Pour bénéficier des services, il est obligatoire de remplir au préalable un dossier d'inscription.

Ces dossiers sont distribués aux familles avant la fin de l'année scolaire et sont également disponibles à la Maison de l'Enfance ou sur le site internet de la mairie*.

L'inscription à l'ALP peut être fixe ou occasionnelle.

Les inscriptions, modifications et annulations restent possibles au plus tard jusqu'au jeudi de la semaine précédente.

Une pénalité de 5€ peut être facturée en cas de : défaut d'inscription préalable; inscription hors délai prévu dans le règlement intérieur; récupération de l'enfant par le représentant légal (ou la personne autorisée) après l'horaire de fermeture du service.

Le portail famille

Une fois le dossier d'inscription enregistré, le portail Famille accessible depuis le site internet de la mairie permet :

- d'effectuer les pré-réservations et les annulations,
- de consulter ses factures,
- d'actualiser le dossier d'inscription : N° de téléphone, email, vaccins, maladies...

N'hésitez pas à nous contacter pour un accompagnement sur le portail famille.

Facturation

Les factures sont dématérialisées et accessibles sur le portail Famille*.

Le paiement peut s'effectuer par prélèvement automatique, en ligne (PayFIP), ainsi que par virement bancaire au service de gestion Comptable de Romorantin-Lanthenay.

Il est possible de payer chez les buralistes agréés, dont celui de Villebarou via le QR-Code présent sur les factures. La mairie de Villebarou n'est plus disposée à encaisser directement ces paiements.

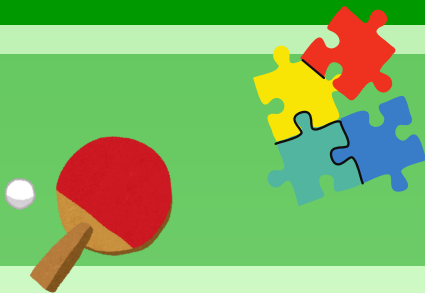
*www.villebarou.fr (rubrique Education Jeunesse/Périscolaire)

ALP



ACCUEIL DE LOISIRS PÉRISCOLAIRE

Venez faire découvrir
à votre enfant
des activités manuelles,
musicales et jeux variés



INSCRIVEZ-LE!!

ORGANISATION ET HORAIRES

ALP du matin

- De 7h15 à 8h30

Lieu : Maison de l'Enfance

Des activités libres et/ou encadrées sont proposées aux enfants.

ALP du soir

Du lundi au vendredi :

- De 16h25 à 18h30 pour les maternelles

- De 16h30 à 18h30 pour les élémentaires

Lieu : Maison de l'Enfance

Des activités libres et/ou encadrées sont proposées aux enfants.



ALP du mercredi en période scolaire

- À la demi-journée, à partir de 7h15 jusqu'à 11h45 avec ou sans repas, et de 13h00 jusqu'à 18h30

- À la journée, à partir de 7h15 jusqu'à 18h30

Lieu : Maison de l'Enfance

Un planning des activités est affiché à la Maison de l'Enfance.

L'ALP est labellisé Plan Mercredi, ce qui atteste et garantit un haut niveau de qualité des temps périscolaires, en particulier le mercredi.

Tarifs

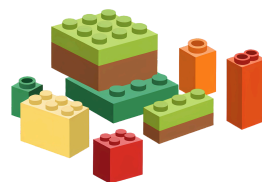
ALP



Matin et Soir

Tranches tarifaires suivant quotients familiaux		Commune		Hors Commune	
		Par Présence	Forfait Mensuel*	Par Présence	Forfait Mensuel*
ALP MATIN	T1 : Inférieure à 700€	1,40 €	16,80 €	1,91 €	22,92 €
	T2 : 700 à 1000€	1,43 €	17,16 €	1,94 €	23,28 €
	T3 : 1000,01 à 1500€	1,47 €	17,64 €	1,97 €	23,64 €
	T4 : 1500,01 à 2000€	1,52 €	18,24 €	1,99 €	23,88 €
	T5 : supérieure à 2000€	1,56 €	18,72 €	2,02 €	24,24 €
ALP SOIR	T1 : Inférieure à 700€	2,24 €	26,88 €	3,05 €	36,60 €
	T2 : 700 à 1000€	2,28 €	27,36 €	3,09 €	37,08 €
	T3 : 1000,01 à 1500€	2,36 €	28,32 €	3,13 €	37,56 €
	T4 : 1500,01 à 2000€	2,44 €	29,76 €	3,18 €	38,16 €
	T5 : supérieure à 2000€	2,48 €	29,76 €	3,20 €	38,40 €

*Dès 12 présences (matin et soir)



Mercredi

	Commune		Hors Commune	
	Tarifs Horaires		Tarifs Horaires	
T1 Inférieure à 700€		0,64 €		1,98 €
T2 : 700 à 1000€		1,06 €		2,22 €
T3 : 1000,01 à 1500€		1,46 €		2,36 €
T4 : 1500,01 à 2000€		1,70 €		2,48 €
T5 : supérieure à 2000€		1,74 €		2,54 €

CONTACT :

Mylène :

06.83.87.17.61

periscolaire@villebarou.fr



RESTAURATION



TEMPS MÉRIDIEN

Vous souhaitez que votre
enfants déjeune à la
restauration scolaire



INSCRIVEZ-LE !!

Restauration

ALP du midi

Du lundi au vendredi :

- De 11h55 à 13h40 pour les maternelles
- De 11h45 à 13h45 pour les élémentaires
- De 12h00 à 13h00 les mercredis, en un seul service

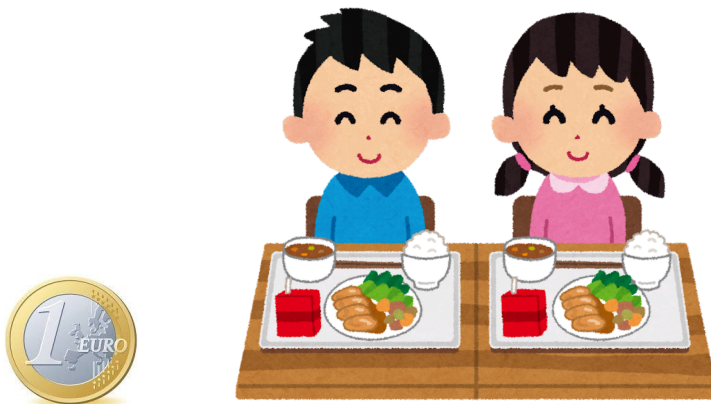
➡ 2 menus possibles : Classique ou sans viande

Lieu : restaurant scolaire à côté de l'école maternelle

Le temps du repas se déroule sur deux services :

1er service : 12h00 - 2ème service : 12h45

Le temps du repas est un moment d'échanges entre les enfants et les animateurs, de sensibilisation à l'équilibre alimentaire et au goût. Des activités libres ou encadrées sont proposées aux enfants avant ou après le repas.



Afin d'alléger le poids des dépenses alimentaires pour les familles les plus en difficulté, l'Etat soutient la mise en place, par les communes, de tarifications sociales de la restauration scolaire.

La municipalité de Villebarou a pris la décision d'appliquer un tarif social à 1€ sur la restauration scolaire les lundi, mardi, jeudi et vendredi pour les familles dont le quotient familial est inférieur à 1000€.

Le dispositif est mis en place depuis la rentrée scolaire 2025-2026 pour une durée de 3 ans.

Tarifs lundi, mardi, jeudi et vendredi

Repas Enfant		Commune		Hors Commune		
Tranches selon Quotients familiaux	Prix facturé	dont		Prix facturé	dont	
T1 : Inférieure à 700€	1,30 €	Repas	1,00 €	1,40 €	Repas	1,00 €
		ALP	0,30 €		ALP	0,40 €
T2 : 700 à 1000€	1,50 €	Repas	1,00 €	1,60 €	Repas	1,00 €
		ALP	0,50 €		ALP	0,60 €
T3 : 1000,01 à 1500€	4,44 €	Repas	3,91 €	4,92 €	Repas	4,28 €
		ALP	0,53 €		ALP	0,62 €
T4 : 1500,01 à 2000€	4,49 €	Repas	3,93 €	4,97 €	Repas	4,32 €
		ALP	0,56 €		ALP	0,65 €
T5 : supérieure à 2000€	4,52 €	Repas	3,94 €	5,02 €	Repas	4,34 €
		ALP	0,58 €		ALP	0,68 €

Tarifs Mercredis et Vacances

Restauration Mercredis et Vacances						
Repas Enfant		Commune		Hors Commune		
Tranches selon Quotients familiaux	Prix facturé	dont		Prix facturé	dont	
T1 : Inférieure à 700€	4,20 €	Repas	3,70 €	4,83 €	Repas	4,28 €
		ALP	0,50 €		ALP	0,55 €
T2 : 700 à 1000€	4,40 €	Repas	3,88 €	4,88 €	Repas	4,29 €
		ALP	0,52 €		ALP	0,59 €
T3 : 1000,01 à 1500€	4,44 €	Repas	3,91 €	4,92 €	Repas	4,30 €
		ALP	0,53 €		ALP	0,62 €
T4 : 1500,01 à 2000€	4,49 €	Repas	3,93 €	4,97 €	Repas	4,32 €
		ALP	0,56 €		ALP	0,65 €
T5 : supérieure à 2000€	4,52 €	Repas	3,94 €	5,02 €	Repas	4,34 €
		ALP	0,58 €		ALP	0,68 €

CONTACT :

Mylène :

06.83.87.17.61

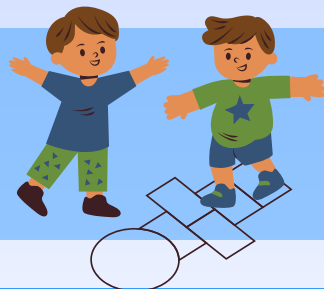
periscolaire@villebarou.fr

ALSH



**ACCUEIL
DE LOISIRS
SANS
HÉBERGEMENT**

**Vous souhaitez offrir des
vacances à votre enfant, des
activités manuelles, culturelles,
et sportives variées**



INSCRIVEZ-LE !!

Organisation

L'Accueil de Loisirs extrascolaire accepte pendant les vacances scolaires les enfants scolarisés jusqu'à 12 ans.

Lieu : Maison de l'Enfance

Diverses activités encadrées sont proposées aux enfants. Un planning d'activités est affiché à la Maison de l'Enfance.

Périodes d'ouverture

Toussaint : du 20 octobre au 30 octobre 2026

Noël : du 21 décembre au 24 décembre 2026

Fermeture du 25 décembre au 2 janvier 2027

Hiver : du 22 février au 5 mars

Printemps : du 19 avril au 30 avril

Été : à partir du 5 juillet 2027



Horaires

Journée ALSH en période de vacances scolaires		
Arrivée entre 7h30 et 9h00	De 9h00 à 17h00* Les familles qui n'utilisent pas le service de restauration municipale doivent récupérer leurs enfants à 11h45 et les redéposer entre 13h00 et 14h00	Départ entre 17h00 et 18h30

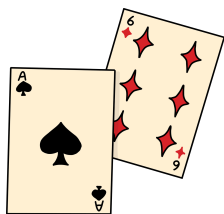
* Présence obligatoire des enfants sur l'amplitude horaire ALSH

CONTACTS :

Christophe ou Baptiste :

02.54.90.53.15/06.23.64.43.07

responsable-alsh@villebarou.fr



ALSH	Tarifs horaires 2025-2026	
	Commune	Hors Commune
Tranches selon Quotients familiaux		
T1 : Inférieure à 700€	1,00 €	2,30 €
T2 : 700 à 1000€	1,22 €	2,62 €
T3 : 1000,01 à 1500€	1,56 €	2,74 €
T4 : 1500,01 à 2000€	1,76€	2,88€
T5 : supérieure à 2000€	1,80€	2,90€

La journée ALSH est comprise entre 9h et 17h, soit 8h de facturation systématique. La facturation s'effectue par demi-heure en dehors des activités.



La restauration, au libre choix des familles, fait l'objet d'une facturation complémentaire au tarif en vigueur (cf p.8).



OBJECTIFS DE L'EMS

L'Ecole Municipale de Sport a pour but :

- de participer au développement moteur général de l'enfant,
- d'aider à l'épanouissement des possibilités physiques de l'enfant,
- de satisfaire son besoin d'expression, de création, de mouvement,
- de faciliter, en dehors du temps scolaire, la découverte d'une palette d'activités physiques et sportives,
- de favoriser l'autonomie de l'enfant,
- de permettre à l'enfant de choisir ses loisirs de demain.

Les enfants sont pris en charge à partir de 16h30

Le goûter est offert par la municipalité

INFOS PRATIQUES

HORAIRES : de 16h30 à 17h45

Chaque groupe est constitué au maximum de 14 enfants pour les maternelles, de 18 enfants pour les élémentaires, avec un minimum de 5 inscrits par créneau.

INSCRIPTIONS EMS



Samedi 5 septembre 2026, de 10h00 à 13h00
lors du Forum des animations municipales et des associations
à la Maison de l'Enfance

Début des activités le lundi 14 septembre

CONTACTS :

Samy ou Christophe
06.72.15.05.93 06.23.64.43.07
education-jeunesse@villebarou.fr
responsable-alsh@villebarou.fr

Programme des Activités EMS

		14 Septembre à Toussaint	Toussaint à Noël	Noël à Février	Février à Pâques	Pâques au 25 Juin
Lundi MS/GS	Activités	Trottinettes	Jeux Collectifs	Cirque Gym	Jeux de Lutte	Jeux de Courses
	Lieu	Ecole Elémentaire		Maison de l'Enfance		Ecole Elémentaire
Lundi A partir du CE1	Art du Cirque	Découverte, initiation à la pratique d'échasses				
	Lieu	Maison de l'Enfance		Ecole Elémentaire		Maison de l'Enfance
Mardi A partir du CE1	Activités	Découverte, initiation, jonglerie, équilibre sur engin....				
	Lieu	Maison de l'Enfance				
Mardi A partir du CE2	Activités	Golf Pétanque	Sports Collectifs	Escrime Boxe	Skate Wave Over Board	Tir à l'Arc
	Lieu	Ecole Elémentaire				
Jeudi CP et CE1	Activités	Jeux Traditionnels	Roller Skate	Jeux d'Opposition	Sports Innovants	Sarbacane Tir à l'arc
	Lieu	Ecole Elémentaire		Maison de l'Enfance	Ecole Elémentaire	

NB : Les plannings des activités sportives sont susceptibles d'être modifiés si nécessaire.

EMS	Tarifs 2026 2027	
Tranches suivants les quotients familiaux	Commune	Hors Commune
T1 : Inférieure à 700€	71,91 €	97,40 €
T2 : 700 à 1000€	73,19 €	98,79 €
T3 : 1000,01 à 1500€	75,84 €	101,07 €
T4 : 1500.01 à 2000€	78,74 €	104,55 €
T5 : supérieure à 2000€	81,26 €	107,65€

Mémo horaires et Contacts

Élémentaire	ALP matin	ALP midi	ALP soir	EMS Lundi , Mardi , et Jeudi	
Lundi au Vendredi	7h15-8h30	11h45-13h45	16h30-18h30	16h30-17h45	
Maternelle	ALP matin	ALP midi	ALP soir	EMS Lundi et Mardi	
Lundi au Vendredi	7h15-8h30	11h55-13h40	16h25-18h30	16h30-17h45	
ALP mercredi	Matin	Activités	Repas	Activités	Accueil Soir
Mercredi	7h15-9h00	9h00-11h50	11h50-13h00	13h00-17h00	17h00-18h30
ALSH Vacances	Matin	Activités	Repas	Activités	Accueil Soir
Lundi au Vendredi	7h30-9h00	9h00-11h50	11h50-13h00	13h00-17h00	17h00-18h30



Fermeture de la structure à 18h30

CONTACT :

Mylène :

06.83.87.17.61

periscolaire@villebarou.f

CONTACT :

Mylène :

06.83.87.17.61

periscolaire@villebarou.fr

CONTACTS :

Christophe ou Baptiste :

02.54.90.53.15/06.23.64.43.07

responsable-alsh@villebarou.fr

CONTACTS :

Samy ou Christophe

06.72.15.05.93/ 06.23.64.43.07

education-jeunesse@villebarou.fr

responsable-alsh@villebarou.fr